

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de **PORTÉ PUYMORENS**

Date de convocation
Et d'affichage
Le 10/02/2022

du quinze février deux mil vingt deux

Sous la Présidence de M. Philippe MAURISSE

Présents : AUGÉ Jean-Philippe, BARRAL Anne, CHABBERT Pierre, FOSSEY Gérard, KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, MICHEL Amandine, OLIAS- -MARTY Hervé, SARDA Colette

Procurations : ROBOAM Julie à BARRAL Anne, ROUCAIROL Bernard à MAURISSE Philippe

Absents :

Secrétaire de séance : OLIAS- -MARTY Hervé

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	
Exclus	

OBJET : AIDE FINANCIERE 2022 AMICALE DES POMPIERS

Traditionnellement, les pompiers volontaires de Porté-Puymorens organisent le Noël des enfants du Village. Ils achètent les cadeaux que la commune leur rembourse.

En 2021, des cadeaux pour des enfants extérieurs au Village ont été par erreur pris en charge par la commune à hauteur de 66 € mais, en parallèle, il a été versé, par erreur, une aide financière de 900 € au lieu de 1 000 € comme délibéré le 15 février 2021 (délibération n° 2021-08 du 15/02/2021).

En 2022, il sera versé à l'Amicale des Pompiers, une aide financière de :

1 000 + 100 – 66 soit 1 034 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Le Maire
Philippe MAURISSE

Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de deux mois à compter de la présente notification.